



**PROJET DE PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DE L'ASSOCIATION SYRHANO**

3 mars 2016

PROJET

Membres présents ou ayant donné un pouvoir

Personnes physiques

- A. COCHET
- C. HOUSIER
- P. LARGE
- M. LE STUM
- H. PRIGENT
- C. VOISIN
- P. WENDER

Personnes morales

- | | |
|------------------|---|
| • J.-Y. AUTRET | Centre Hospitalier du Rouvray, représenté par É. BUREL |
| • J.-L. BILLOËT | INSA de Rouen, représenté par L. VASSEUR |
| • J.-G. BERNARD | École de Management, représenté par O. GROS-DUBOIS |
| • F. BONAVENTURE | Fondation Nationale des Sciences Politiques,
représenté par O. RONDEAU |
| • A. BOUKHALFA | CORIA CNRS UMR 6614 |
| • L. BRIDE | ADRESS, représentée par A. COCHET |
| • L. CHARBOIS | Centre Hospitalier Intercommunal Eure-Seine,
représenté par P. LARGE |
| • L. CHARBOIS | Centre Hospitalier de Bernay, représenté par P. LARGE |
| • L. CHEVALIER | CREFOR, représenté par Hervé PRIGENT |
| • P. CHOQUET | Institut Polytechnique Lasalle Beauvais ESITPA,
représenté par F. PANTIN |
| • P. COUTURIER | Centre Hospitalier de Dieppe, représenté par P. VANDERSTRAETEN |
| • E. CRAYE | ESIGELEC, représenté par C. BERQUEZ |
| • D. DARROY | Pôle Image Haute-Normandie, représenté par M. LE STUM |
| • V. DELMAS | AIR NORMAND, représentée par T. GUERHART |
| • C. DISPA | CESI, représentée par A. COCHET |
| • F. FENDRICH | Ecole d'Architecture de Normandie, représentée par B. DENEUVE |
| • H. GAUTHIER | AREHN, représenté par P. WENDER |
| • E. GOUNEL | IDEFHI, représenté par G. HAVARD |
| • F. HÉDIN | INFOSAT |
| • K. HENRI | Cité des Métiers, représenté par N.-E. LARGUET |
| • R. JOANNIC | DGA Th, représenté par O. MÉNARD |
| • S. JUMEL | Ville de Dieppe, représenté par Dominique LEFEBVRE |
| • J. P. LECOQ | Ville de Gonfreville-l'Orcher, représenté par D. PASCOTTINI |
| • C. LOZE | ODIA Normandie, représentée par M. LE STUM |
| • N. MALEPLATE | Institut de Formations par Alternance,
représentée par O. LEPAGNOL |
| • G. MARTIN | EHPAD DESAINT JEAN, représenté par S. LEROUX |
| • MÉNAGER Nicole | Rectorat de l'académie de Rouen, représentée par J.-B. LETIQUE |
| • N. MILLAN | Centre Hospitalier de Rugles, représentée par P. LARGE |
| • N. MILLAN | Centre Hospitalier de Verneuil sur Avre, représentée par P. LARGE |
| • J. OUF | CARDERE, représenté par C. VOISIN |
| • D. PANCHEVRE | A.R.L. Haute-Normandie, représenté par C. VOISIN |
| • P. PAREIGE | Groupe de Physique des Matériaux, représenté par R. PATTE |
| • J.-F. PASSEGUE | Science Action HN, représenté par T. GUERHART |
| • T. PEREZ | CHI Caux Vallée de Seine, représentée par G. BRUNEL |
| • R. POIX | CROUS de Haute Normandie, représenté par H. PRIGENT |
| • D. PUECHBERTY | CRIANN, représenté par N. LOUIS |
| • P. REGHEM | Université du Havre, représenté par P. LAGES DOS SANTOS |
| • P. TAVERNIER | Université de Rouen DSI |

- H. TILLY
 - M. TRINITÉ
 - C. VOISIN
- Centre Henri Becquerel, représenté par J.-M. LE DENMAT
 Association CORIA
 CRT Informatique

Personnes excusées

- C. DE SOUZA
 - C. GUEZ
 - T. JOUENNE
 - S. LECORNU
 - P. MARTIN
 - F. PAUMIER
 - S. PIETTRE
 -
- IREPS
 CCI Seine Mer Normandie
 Université de Rouen, laboratoire P. B. S.
 Conseil Départemental de l'Eure
 Département de Seine-Maritime
 SOGET
 COBRA - UMR 6014 CNRS IRCOF

Personnes invitées

- C. BERQUEZ
 - G. BRUNEL
 - S. CAMIADE
 - Y. CHEVILLER
 - M. COIRRE
 - C. DEFER
 - J. DELABY
 - B. DENEUVE
 - I. DUCHATELLE
 - G. EDOUARD
 - J.-L. FOUCHER
 - C. FOURRIER
 - T. GALLET
 - F. GILLES
 - O. GROS-DUBOIS
 - G. HAVARD
 - N.-E. LARGUET
 - G. LEBERTRE
 - D. LEFEVRE
 - O. LEPAGNOL
 - A. LEPLANQUAIS
 - S. LEROUX
 - J. B. LETIQUE
 - N. LOUIS
 - J.-L. LYNCEE
 - O. MÉNARD
 - N. MÉNARD
 - F. MORET
 - F. PANTIN
 - M. PARAT
 - D. PASCOTTINI
 - C. PITEREK
 - H. RENAULT
 - E. ROGER
 - O. RONDEAU
 - E. ROUSSEL
 - P. VANDERSTRAETEN
 - L. VASSEUR
- ESIGELEC
 CHI Caux Vallée de Seine
 Opéra de Rouen
 CROUS
 Université du Havre
 Région Normandie
 Région Normandie
 ENSAN
 Université de Caen
 CORIA
 GANIL
 CHI Elbeuf Louviers Val-de-Reuil
 Région Normandie
 CHU Rouen
 École de Management de Normandie
 IDEFHI
 Cité des Métiers
 GANIL
 Ville de Dieppe
 IFA
 ENSI
 EHPAD DESAINT JEAN
 Rectorat de Rouen
 CROUS
 GCS Télésanté
 DGA
 GANIL
 Université de Caen
 Institut Polytechnique Lasalle Beauvais ESITPA
 Groupe Hospitalier du Havre
 Ville de Gonfreville l'Orcher
 CANOPÉ
 ISPA
 Université de Caen
 Sciences Po
 Région Normandie
 Centre Hospitalier de Dieppe
 INSA

Information : les transparents présentés le 3 mars 2016 sont disponibles en ligne sur le site de l'association : www.syrhano.net/asso.

La séance est ouverte à 14h05 par Hervé Prigent, secrétaire de l'association.

L'ordre du jour prévisionnel est ensuite rappelé :

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mai 2014
- Bilan des cotisations au 31 décembre 2015
- Montant des cotisations 2016
- Évolution des réseaux régionaux en Normandie
- Évolution des statuts de l'association dans le contexte normand
- Questions diverses

Le secrétaire remercie tous les participants, notamment les personnes s'étant déplacées de Basse-Normandie (partenaires VIKMAN et institutionnels).

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mai 2014

Hervé Prigent soumet à l'approbation des membres le procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mai 2014. Aucune observation n'est formulée.

Première résolution

L'assemblée valide à l'unanimité le procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mai 2014. (ce document est disponible sur le site <http://www.syrhano.net/asso>).

2. Bilan des cotisations au 31 décembre 2015

L'association SYRHANO a reçu 990€ de cotisation en 2015. Au 31 décembre 2015 :

- le solde du compte courant est de 734,77€ ;
- le solde du compte épargne est de 3056,24€.

3. Montant des cotisations pour l'année 2016

Il est proposé que le montant de la cotisation 2016 soit maintenu à 15€.

Deuxième résolution

À l'unanimité, l'assemblée vote le maintien à 15€ du montant de la cotisation SYRHANO.

4. Évolution des réseaux régionaux en Normandie

Le secrétaire rappelle le contexte qui a prévalu à la création des réseaux régionaux au début des années 90, ainsi que l'évolution du métier des opérateurs de télécommunication, qui se sont orientés vers le grand public et se transforment maintenant, pour certains, en prestataires de service "cloud". Le secrétaire rappelle que certaines infrastructures manquent en Normandie, notamment au niveau inter-urbain.

Le secrétaire rappelle également que depuis le 1er janvier 2016, les régions administratives ont fusionné en une seule Normandie. L'évolution vers un réseau régional, que ce soit pour des raisons administratives ou technique est inéluctable. Cette évolution a d'ailleurs été anticipée depuis plusieurs années par les pilotes techniques de SYRHANO et de VIKMAN.

Les noms SYRHANO et VIKMAN laissent ainsi la place à SYVIK (pour SYRHANO et VIKMAN).

Hervé Prigent laisse la parole à Alain Bidaud pour présenter les évolutions techniques de ces derniers mois, notamment celles liées aux contraintes opérationnelles du début de l'année et à la convergence des services. Pour les usagers, il est important de noter la nouvelle adresse du portail commun : <http://portail.crt.syvik.fr>.

5. Évolution des statuts de l'association dans le contexte normand

Hervé Prigent rappelle les missions de l'association : favoriser la mise en œuvre des services et applications liées aux nouvelles technologies, renforcer le potentiel de recherche des laboratoires, de participer au développement de la communication entre les partenaires scientifiques et économiques.

La fusion des régions va nécessiter, a minima, de modifier le nom de l'association et de supprimer les références à la Haute-Normandie.

Il paraîtrait souhaitable de sortir d'un contexte essentiellement technique et renforcer les actions de communication, notamment à destination des villes, des agglomérations, des communautés de communes et des départements, sans oublier Normandy French Tech, les cantines numériques, etc.

L'association pourrait mettre ainsi l'accent sur les usages et porter un message sur les besoins spécifiques de certaines communautés d'utilisateurs (recherche, enseignement, santé, etc.).

Un comité technique pourrait cependant continuer de se réunir, une ou deux fois par an, pour présenter aux membres les évolutions techniques.

Un échange suit cette présentation. Il est convenu de convoquer une assemblée générale extraordinaire au cours de 2016 pour modifier les statuts et d'intégrer dans l'association les personnes et établissements de l'ex Basse-Normandie qui le souhaitent.

6. Questions diverses

Aucune autre question n'étant formulée, la séance est levée à 16h.

Fait à Saint-Étienne-du-Rouvray, le 3 mars 2016.

Le Président
Michel LE STUM

Le Secrétaire
Hervé PRIGENT